

Nous sommes tous verts

Plate-forme du
Parti vert du
Québec 2007



**Nous
sommes
tous
verts**

Message du chef Scott McKay

La préoccupation des Québécoises et Québécois pour l'environnement est de plus en plus grandissante. Chaque jour, nous constatons et ressentons les effets des changements climatiques sur notre milieu de vie. De Port-Cartier à Montréal, en passant par Cap-Chat et Gatineau, tous, nous sommes témoins de la dégradation de notre flore et notre faune. Le Québec, cette province aux mille cours d'eau, ce territoire couvert d'une forêt autrefois luxuriante est en danger.

Des femmes et des hommes ont décidé, il y a déjà de cela plus de 20 longues années, d'en faire plus. Tranquillement, mais toujours avec le désir d'un monde meilleur, ils se sont munis d'un porte-voix pour décrier aux divers gouvernements qui se sont suivis l'urgence de protéger la nature et ses habitants. Avocates, médecins, ouvriers, artistes, écrivaines, agriculteurs, ingénieurs, informatiennes, communicateurs, administratrices... des citoyens de tous les horizons ont bâti le Parti vert du Québec.

Aujourd'hui, forts de leur expérience, les Verts vous présentent fièrement cette plateforme, réfléchi et écrite selon les plus nobles règles de la démocratie. Contrairement aux autres partis politiques, cette plateforme est sincère et non teintée de volonté autre que de sauvegarder, préserver et améliorer notre environnement et ses habitants.

Les défis en matière de défense de l'environnement, de développement économique durable, de la prise en charge par la population de sa santé, de la mise en valeur de notre spécificité culturelle, comme du développement d'une démocratie riche et significative, se posent désormais comme impératifs pour notre société.

Plutôt que de dresser une liste de promesses électorales, nous présentons à la population du Québec les principes qui animeront les premiers députés verts. Les citoyens et les citoyennes sauront à quoi s'attendre quant aux orientations fondamentales que nous défendrons, bec et ongles, au sein de l'Assemblée du peuple.

Nous aspirons à gérer l'État selon les principes écologiques et nous n'accepterons plus aucune mesure qui pourrait endommager notre précieuse province, notre magnifique monde.

Les Verts vous convient à les relever tous ensemble, car nous avons le pouvoir de nos ambitions, de nos rêves et il est maintenant temps de les réaliser.

Scott McKay
Chef du Parti vert du Québec

Environnement

L'environnement est la base même de notre santé, de notre économie, de notre culture, de notre éducation et de notre collectivité. Il est impossible d'avoir un peuple ou une économie en santé sans un environnement qui respire.

Nous ne pouvons plus vivre sans penser aux répercussions de nos gestes sur l'environnement. Les changements climatiques ne sont plus qu'une vague théorie : chaque jour la planète entière en subit les effets. Les impacts de ces changements nous touchent de plus en plus au quotidien. Les cris d'alarme des scientifiques ont été entendus, il faut maintenant passer à l'action.

Le Parti vert du Québec, dont la mission première est de réconcilier notre mode de vie avec les capacités de notre planète, propose ici des solutions novatrices, humaines et écologiques qui permettront une meilleure cohabitation de l'économie, du social et de l'environnement.

Le PVQ annonce donc une nouvelle ère; celle de la responsabilité face aux changements climatiques, celle de la fin de l'impunité environnementale et, finalement, celle d'une gouvernance véritablement écologique qui tient compte de l'interdépendance des différentes actions de l'État.

Les défis environnementaux que nous devons relever sont grands. D'une part, nous devons rattraper le retard causé par plusieurs années de gouvernance insouciance. De l'autre, nous devons faire face à des problèmes émergents qui menacent sérieusement notre avenir.

La taille des défis ne doit cependant pas nous décourager : le Québec a la capacité de s'y mettre dès maintenant. Les principes défendus par les Verts permettent une transition en douceur vers la responsabilité environnementale. Une réponse rapide à ces défis ne fera que minimiser notre effort et diminuer le coût de notre intervention.

Enjeux

Le Parti vert s'engage à exercer son leadership pour :

- » Exiger enfin des résultats concrets de la part du gouvernement et non pas seulement de belles paroles
- » Prévenir la crise imminente des changements climatiques
- » Arrêter la destruction du patrimoine écologique
- » Prendre nos responsabilités envers les générations futures

Principes défendus par les Verts en environnement

- » Vision cohérente et intégrée des politiques gouvernementales : pour ne pas défaire d'une main ce qu'on fait de l'autre.
- » Créer un État qui prêche par l'exemple : pour que l'État exerce un leadership environnemental.
- » Gestion systémique et à long terme : pour assurer la préservation et la richesse des écosystèmes.
- » Principe du pollueur-payeur : pour responsabiliser et faire payer les pollueurs.
- » L'État facilitateur : pour qu'il devienne simple d'avoir une consommation écologique.
- » Respect de la biodiversité : pour que le principe de précaution soit réellement appliqué et pour préserver le patrimoine écologique

Projets à entreprendre

Écoconditionnalité stricte pour tout l'appareil public:

- + subventions
- + fournisseurs
- + sociétés d'État
- + sous-traitants

Réforme du ministère de l'Environnement : mise sur pied d'une agence environnementale (avec commissaire répondant au vérificateur général) et de délégations régionales qui se chargeront de l'application de la réglementation et des poursuites envers les contrevenants. Cette mesure permettra de sévir contre les contrevenants et de mieux appliquer les lois en place. Le ministère se concentrera sur sa fonction première, soit celle de mettre en place les lois environnementales.

Politique verte d'achat pour tout l'appareil public : L'état devra privilégier les achats écologiques et établira une certification indépendante pour ses fournisseurs afin de mesurer l'impact environnemental et social des projets publics.

Kyoto+ : pour rattraper le temps perdu

- + Stabilisation des émissions en vue d'atteindre une réduction de 30% des émissions pour 2020, soit une réduction de 3% par année.
- + Voir le Plan vert des Verts (document séparé)

Forêts : Préservation des aires protégées (12% dans chacune des régions naturelles du Québec afin d'assurer la biodiversité).

- + Exiger que les intervenants en forêt publique soient certifiés par le FSC (Forest Stewardship Council) afin d'assurer la saine gestion des forêts.
- + Création d'une loi sur la réduction des emballages et d'un plan national de recyclage.
- + Implantation complète de la politique nationale de l'eau et versement de redevances aux organismes de bassin versant.
- + Collaboration avec nos voisins américains et canadiens pour l'implantation d'une taxe sur le carbone et d'un marché d'échange à la Bourse de Montréal.

Qu'est-ce que l'écoconditionnalité ?

L'écoconditionnalité est un principe développé par l'Union européenne pour le versement de ses subventions agricoles. Dans ce cas, on exigeait que les fermiers respectent les normes environnementales pour recevoir l'aide gouvernementale.

L'écoconditionnalité consiste donc à poser des conditions et des balises écologiques aux projets et aux dépenses du gouvernement. Elle permet une cohérence entre les dépenses de l'État et l'atteinte des objectifs de développement durable tout en favorisant le respect des lois environnementales. Le Parti vert propose que l'État applique ce principe dans toutes ses relations avec l'entreprise privée et publique.

Les entreprises qui reçoivent des subventions gouvernementales devront respecter les normes et objectifs environnementaux établis par le gouvernement. Une entreprise qui ne respecte pas la loi ne pourra recevoir de subvention. L'État devra aussi favoriser les projets qui ont le moins d'impacts négatifs sur l'environnement lors des appels d'offres. Finalement, cela veut aussi dire que les sociétés d'État, comme la SAQ, devront faire des efforts significatifs en matière de développement durable (comme la consigne et le recyclage des bouteilles).

Économie et ressources

Le Parti vert du Québec entend faire la preuve qu'il est possible de réconcilier économie et environnement. Pour ce faire, l'économie ne doit plus croître en vase clos : nous devons tenir compte de l'impact environnemental et social de celle-ci.

En ce moment, l'industrie de la forêt souffre à cause d'une gestion basée sur le court terme de nos ressources. Nous semblons répéter les erreurs qui nous ont conduits à des crises comme celle de la morue. Les richesses naturelles du Québec sont mal exploitées et sans aucune vision à long terme. Or, des ressources qui sont bien gérées seront toujours rentables.

Une gestion durable de nos ressources humaines et naturelles préservera non seulement nos ressources et nos communautés, mais permettra aussi de donner un souffle nouveau à l'économie du Québec

Nous devons aussi nous assurer que cette économie peut répondre aux défis qui sont maintenant ceux de l'économie mondiale. Le succès du Québec passera donc par l'innovation, la créativité et, surtout, l'audace de se positionner comme leader dans le domaine de l'économie durable. Pour ce faire, nous devons, dès maintenant, effectuer une transition rapide vers l'économie verte.

Enjeux

Le Parti vert s'engage à exercer son leadership pour :

- » Réconcilier les intérêts écologiques et économiques
- » Augmenter la richesse collective tout en diminuant notre consommation de ressources
- » Assurer la prospérité économique à long terme grâce à une saine gestion des ressources
- » Assurer des emplois durables et valorisants

Principes défendus :

- » La carotte et le bâton: encourager les efforts et décourager les excès environnementaux des individus et des entreprises.
- » Favoriser l'innovation et l'éducation pour dynamiser l'économie.
- » Exporter l'intelligence régionale : pour miser sur nos forces et assurer le développement durable des régions.
- » Favoriser la voie coopérative et la prise en charge locale de l'économie

Projets à entreprendre

Écofiscalité: utiliser les taxes et l'impôt comme un moyen plutôt que comme une fin en soi. Utiliser la fiscalité pour encourager certains comportements et en décourager d'autres. Faire en sorte que l'on doive payer le coût réel de son mode de vie.

Baisser la TVQ sur les services et l'augmenter sur les biens non durables.

Pour des mesures spécifiques, voir le Plan vert des Verts (document séparé).

Développer l'industrie du transport propre au Québec en misant sur nos forces:

- + Transport collectif + Véhicules à émissions de gaz à effet de serre nulles (électriques et autres)
- + Collaborer avec le monde municipal pour investir dans le transport en commun en favorisant la qualité et l'accessibilité du service.
- + Brancher le monde sur les régions en permettant une meilleure intégration des technologies de l'information (TI). Soutenir les compétences régionales et, surtout, mieux les exporter.
- + Établir un protocole d'échange et de coopération avec les États verts dans le monde.

Fond négaWatt : le kilowattheure le plus écologique et le plus économique est le kW/h non consommé :

- + Véritable politique nationale d'économie d'énergie avec incitatifs et exportation de l'énergie économisée
- + Plan national d'implantation de la géothermie avec crédit d'impôt
- + Exportation des mégawatts économisés
- + Développer le potentiel éolien du Québec en favorisant les projets coopératifs et communautaires dans le Sud du Québec et les grands projets dans le Nord, aux abords des réservoirs hydroélectriques. Exiger qu'Hydro-Québec présente une soumission pour ces grands projets.
- + Favoriser l'exportation de l'énergie éolienne.
- + Favoriser la mise en place d'un programme de prix garanti par lequel Hydro-Québec devra offrir aux projets d'énergies renouvelables issus des communautés locales un prix plancher pour leur électricité.
- + Créer l'Agence de l'écologie industrielle qui facilitera la coopération entre les entreprises pour réduire leurs déchets et améliorer leur efficacité énergétique.
- + Abolir les contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF). + Séparer le secteur de l'exploitation de la transformation de la forêt. Redonner la gestion des ressources naturelles aux communautés locales.
- + Favoriser l'agriculture à dimension humaine, plus créatrice d'emplois. Offrir un meilleur support financier pour les fermes de petite taille et les agriculteurs qui veulent développer un produit unique.
- + Augmenter les investissements en recherche et en éducation (voir section éducation).

Qu'est-ce que le fond négaWatt?

Le terme « négaWatt » a été inventé pour désigner une quantité d'énergie que l'on produit, mais qu'on ne consomme pas grâce à l'économie d'énergie. Si, par exemple, nous remplaçons une ampoule 100 Watts par un fluorescent de 20 Watts, nous économisons 80 Watts. La production électrique du Québec demeure cependant la même et nous pouvons encore produire ces 80 Watts. Par contre, le remplacement de l'ampoule nous permet d'utiliser cette énergie pour autre chose que l'éclairage (l'exportation par exemple).

Le principe est simple : le mégawatt que nous ne consommons pas est toujours le moins cher à produi-

re et il ne nécessite pas que nous harnachions de nouvelles rivières pour produire toujours plus d'énergie.

Il existe plusieurs manières différentes de « produire » les négaWatts : amélioration du code du bâtiment pour que les maisons soient mieux isolées et mieux situées par rapport au soleil, géothermie, appareils plus efficaces, etc. Un véritable programme d'efficacité énergétique qui comprend des incitatifs sérieux et réalisé indépendamment d'Hydro-Québec permettrait de grandes économies pour le Québec, puisque notre consommation d'électricité par habitant est l'une des plus élevées au monde.

Santé

La santé, selon l'Organisation mondiale de la Santé, est un état de complet bien-être physique, mental et social qui ne consiste pas uniquement en une absence de maladie et d'infirmité. En effet, la santé a longtemps été associée au système de soins et au traitement des maladies. On sait aujourd'hui que la santé ne se résume pas à l'accès à des services médicaux et que le système de soins n'est qu'un déterminant, parmi d'autres, de la santé des populations.

Or, la part du lion va encore au palliatif en santé. Ceci n'est pas un problème en soi, car nous avons le devoir de soigner les malades de la meilleure manière possible. Cependant, la situation peut devenir problématique lorsque la prévention est laissée pour compte. Nous assistons maintenant à l'augmentation des maladies chroniques dues au stress, au travail ou aux facteurs environnementaux. Malgré les grands investissements en soins palliatifs, plusieurs Québécois sont toujours à la recherche d'un médecin de famille. La plupart des citoyens sont laissés à eux-mêmes lorsqu'ils veulent prendre en charge leur santé. La situation actuelle ressemble de plus en plus à une fuite vers l'avant : le budget de la santé est en constante croissance et, bien que la majorité des gens soit satisfaite des soins reçus, il y a toujours un problème évident d'accessibilité, sans compter la croissance des coûts qui semble incontrôlable. Il semble donc clair que nous devons donner un coup de barre et prendre la direction d'une santé à échelle humaine qui permet à tous de jouer un rôle actif dans la prise en charge de sa santé.

Enjeux

Le Parti vert s'engage à exercer son leadership pour :

- » Favoriser la prévention et l'accessibilité au soin
- » Contrer la déshumanisation de la santé en fournissant un médecin de famille à tous les Québécois et assurer l'indépendance des médecins par rapport aux pharmaceutiques
- » Minimiser l'impact de la pollution et du stress
- » Faciliter l'accès aux bonnes habitudes de vie
- » Préserver le meilleur niveau de soin possible

Principes défendus :

- » La prévention plutôt que la guérison : pour minimiser les coûts et augmenter la santé globale.
- » Le droit au niveau de santé le plus élevé possible.
- » S'attaquer aux sources de la maladie lorsque c'est possible.

Projets à entreprendre

La santé et les soins: Création d'un système de coopératives de services de santé devant permettre à des citoyens, des mutuelles, des municipalités, sous la surveillance d'un pharmacien agréé, d'offrir un accès plus proche et plus rapide aux médicaments et aux soins. Pour cela, le PVQ fera abolir la loi permettant uniquement à un pharmacien d'être le propriétaire d'une pharmacie.

- + Allouer un plus large pourcentage du budget de la santé à la prévention et à l'éducation en santé.
- + Offrir la possibilité de naissance naturelle partout et pour toutes.
- + Augmenter les efforts en prévention du suicide et du jeu pathologique en soutenant les groupes sur le terrain.
- + Mettre en place des mécanismes de validation des médecines alternatives pour intégrer celles qui fonctionnent et sévir contre les charlatans.

La santé et l'environnement

- + Favoriser l'intégration du transport actif (marche, vélo, etc.) aux infrastructures municipales et aux entreprises à l'aide de subventions.
 - + Développer des "Cités vertes" et une politique nationale d'urbanisme qui favorise un mode de vie actif
 - + Établir des standards nationaux pour la qualité de l'air (comme le Clean Air Act aux USA).
- Investir dans des infrastructures de sports de masse dans toutes les régions du Québec.

La santé et l'alimentation

- + Éliminer les frais supplémentaires pour être reconnu comme agriculteur biologique.
- + Aider les agriculteurs à faire la transition vers une agriculture durable : programmes de formation, de certification « sans pesticides » qui serait un intermédiaire vers le biologique.
- + Sortir la malbouffe des écoles et des lieux publics et valorisation de la nutrition à l'école.
- + Étiquetage obligatoire des OGMs.

La santé et le travail

- + Permettre la semaine de travail de 4 jours pour tous ceux qui le désirent (si le type d'emploi le permet)
- + Augmenter les investissements en recherche et en éducation (voir section éducation).

Qu'est-ce qu'une coopérative de santé?

Un des traits trop souvent occultés du système de santé québécois est d'avoir systématiquement réduit le rôle des individus à celui de consommateur ou de patient. Les fusions d'établissements ont réduit à peaux de chagrin les places accessibles aux citoyens sur les conseils d'administration. Les dernières élections au sein des établissements publics de santé ont enregistré un taux record de non-participation de la population.

Pour les citoyens qui désirent s'y engager, le système de santé québécois est un monumental cul-de-sac. Cette tendance est aussi renforcée par le déploiement rapide des grandes surfaces commerciales, principalement des bannières pharmaceutiques, dans la propriété et la gestion de cliniques médicales. Ceci explique en partie la grande consommation de médicaments des Québécois.

La coop de santé permet d'éviter ces problèmes en permettant une prise en charge locale de la santé, la fin de l'ingérence pharmaceutique, un meilleur service à petite échelle, plus de prévention et, finalement, de meilleures conditions de travail pour les médecins.

Elle consiste en un groupe de citoyens ou de médecins qui s'associe pour devenir propriétaire d'une clinique et offrir des soins et des conseils à ses membres.

Depuis un peu plus d'une dizaine d'années, devant la marginalisation de la participation citoyenne dans le système de santé ou la difficulté d'attirer des médecins en région, des communautés ont décidé de se prendre en charge. Elles ont refusé d'abonner à la seule logique bureaucratique ou aux forces du marché, l'organisation des services de santé. De Saint-Étienne-des-Grès à St-Cyrille-de-Wendover en passant par St-Adolphe d'Howard, la concertation de leaders du milieu s'appuyant sur une remarquable mobilisation citoyenne a donné naissance à des coopératives de santé. À Gatineau (secteur Aylmer), des médecins se sont associés sur une base libre et volontaire avec la communauté pour former une coopérative qui compte tout près de 7000 membres. Déjà fort populaire dans des pays comme le Japon, ce genre d'arrangements semble de plus en plus populaire au Québec. Le Parti vert entend lui fournir le coup de pouce nécessaire pour que cette solution devienne accessible à tous les Québécois.

Démocratie et citoyenneté

Une gouvernance écologique ne saurait exister sans des rapports de qualité entre les citoyens, le gouvernement et l'administration publique. La transition vers le développement durable ne se fera pas sans l'adhésion de la majorité de la population. Au final, nous préférons vivre dans une démocratie « vert pâle » plutôt que dans une dictature « vert foncé ». Le Parti vert du Québec réitère donc son engagement à promouvoir les valeurs démocratiques et demeure le seul parti à faire de la démocratie un de ses engagements principaux.

En démocratie, le pouvoir appartient au peuple. Une véritable démocratie ne peut être saine si tous les citoyens n'ont pas le droit d'exprimer leur opinion et de participer activement aux décisions gouvernementales, économiques, sociales et politiques. Pour y parvenir, certaines conditions doivent être remplies. L'accessibilité à l'information, l'instauration d'institutions encourageant la vitalité civique, le soutien à la participation des jeunes et un engagement honnête des élus envers leurs responsabilités constituent quelques-unes de ces conditions.

Le processus de décision doit être décentralisé pour se rapprocher des citoyens de leur réalité et de leurs préoccupations locales. Cette réappropriation de pouvoirs par les citoyens sera garante d'une politique plus inclusive, plus saine. Les valeurs soutenant cette décentralisation des processus de décisions sont : la responsabilité individuelle, la participation collective, le respect des droits fondamentaux et de la diversité.

Enjeux

Le Parti vert s'engage à exercer son leadership pour :

- » Favoriser la réappropriation du pouvoir par les citoyens
- » Assurer l'assainissement de la vie et du financement politique
- » Assurer la participation citoyenne aux débats publics

Principes défendus :

- » La souveraineté populaire : pour que la voix du peuple soit toujours entendue.
- » La décentralisation des pouvoirs vers les régions : pour que le développement local devienne l'affaire de tous.
- » La responsabilisation citoyenne : pour encourager la participation de tous.
- » La transparence et la saine gestion dans les institutions publiques : pour rétablir la confiance.

Projets à entreprendre

Tenir des élections à date fixe, tous les cinq ans pour qu'elles cessent d'être un instrument de stratégie partisane. Et, dans cette éventualité, établir que la loi impose au Vérificateur général de faire connaître de façon largement accessible aux citoyens, par les médias, l'état des finances publiques du Québec et cela, dans les six mois précédents les élections.

Voter au plus vite une loi anti-SLAPP (poursuites abusives), pour garantir la liberté d'expression, mise en place d'un fonds de défense et inscription du droit « à la participation publique » dans la Charte québécoise des droits et libertés de la personne.

Reconnaître l'importance de l'initiative populaire comme la position de base en matière de réforme démocratique.

Élire le Premier ministre au suffrage universel direct, indépendamment des députés, afin de minimiser son pouvoir discrétionnaire ainsi que celui de la « ligne de parti ».

Réformer le mode de scrutin pour y introduire des éléments du mode de scrutin proportionnel et permettre une représentativité réelle des préférences de l'électorat.

Reconnaître les régions administratives comme des régions politiques où les décisions seront prises par les citoyens via des représentants élus au suffrage universel direct de chaque région.

Implanter les Principes de saine gestion généralement reconnus (PSGGR) de l'Ordre des administrateurs agréés dans tous les paliers de gouvernement.

Établir des balises claires pour limiter la concentration de la presse et encourager le développement de médias indépendants.

Constituer une Commission d'enquête publique, assistée d'un comité citoyen (comme cela été le cas dans la réforme du mode de scrutin 2004-05), dont la mission sera d'entendre les citoyens dans le but de renforcer l'esprit et l'application de la loi du financement des partis politiques.

Qu'est-ce qu'une SLAPP?

Le mot SLAPP est une abréviation anglaise pour **Strategic Lawsuit Against Public Participation**. Ce phénomène est d'abord né aux États-Unis dans la foulée du mouvement pour la revendication des droits des consommateurs. On traduit cette expression par « **poursuites contre la participation publique** ».

Les SLAPP sont des procès ou des menaces de procès, dirigés contre des citoyens afin de leur interdire de dénoncer publiquement les agissements d'une entreprise privée. Le procès prend généralement la forme d'une action en diffamation. Elles constituent un détournement du processus juridique afin d'intimider ou de faire taire des groupes de citoyens.

Au Québec, un exemple connu est celui de la poursuite de la compagnie American Iron Metal contre l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et ses représentants.

Le Parti vert a été le premier parti à proposer une loi interdisant les SLAPP et une procédure permettant leur rejet prématuré. Ce phénomène est effectivement en croissance au Québec et il menace maintenant plusieurs organisations citoyennes. Divers États américains possèdent déjà une loi qui empêche ce genre de poursuite. Des provinces canadiennes ont aussi envisagé cette possibilité. Il est temps que le Québec fasse de même pour garantir le droit à la participation publique.

Éducation, culture et société

L'éducation, comme la démocratie, est au cœur du développement durable. C'est seulement grâce à un système d'éducation fort et dynamique que nous pourrions relever les défis technologiques et scientifiques présentés par les changements climatiques. C'est uniquement avec des diplômés de qualité que nous pourrions prospérer dans l'économie du savoir. Finalement, c'est seulement grâce à une éducation de qualité de la maternelle à l'âge adulte que nous pourrions assurer l'existence de communautés forte et dynamique.

La mise en place de telles communautés nécessite aussi une culture vivante, qui se vit au quotidien. En accord avec les valeurs vertes, nous voulons aussi favoriser la prise en charge locale et la promotion de la diversité dans ce domaine. Nous voulons aussi assurer que la contribution des nouveaux arrivants à la société québécoise soit la plus fructueuse possible.

Finalement, alors que nous savons que les quartiers les plus pauvres sont souvent les plus pollués, que les saines habitudes de vie ne sont pas toujours accessibles aux plus démunis et que la mondialisation ne fait pas que des gagnants, nous devons réagir afin d'assurer la cohérence du programme vert. L'amélioration de la qualité de vie que nous proposons doit être accessible à tous. Nous voulons donc poursuivre les efforts de justice sociale qui ont fait la force du Québec moderne.

Enjeux

Le Parti vert s'engage à exercer son leadership pour :

- » Assurer une éducation accessible de qualité, de la maternelle à l'université
- » Garantir une transition en douceur vers l'économie durable
- » Assurer le maintien des acquis sociaux pour les générations futures
- » Lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Principes défendus :

- » La valorisation de l'action citoyenne et du bénévolat : pour renforcer les communautés et aider les gens à travailler ensemble.
- » L'innovation, la créativité, la flexibilité comme base de notre système d'éducation.
- » La nécessité de la pensée critique et la mise en valeur de la diversité.
- » S'attaquer aux vraies sources de la pauvreté.
- » Faire confiance aux intervenants sur le terrain : parce qu'ils sont les plus qualifiés pour répondre aux besoins.

Projets à entreprendre

Augmenter les investissements en éducation grâce à l'argent provenant du fonds négaWatt et de l'exportation de l'énergie éolienne.

Augmenter le nombre de professeurs et de professionnels dans les écoles.

Mettre en place un programme afin de faciliter l'immigration des étudiants étrangers à la fin de leurs études.

Offrir une école plus ouverte avec plus d'autonomie pour les enseignants et une meilleure accessibilité pour les parents.

Assurer d'une totale transparence dans l'allocation des sommes transférées par le gouvernement fédéral pour le soutien aux écoles en situation de minorité. Le PVQ entend s'assurer qu'une proportion de 75% du transfert fédéral à ce chapitre se voit réservé aux écoles en situation de minorité.

Améliorer l'éducation aux adultes pour favoriser la transition entre deux emplois et la réintégration sur le marché du travail pour les nouveaux arrivants et ceux qui ont perdu leur emploi.

+ Dans cette perspective, mettre en place des formations adéquates, supervisées par les organismes locaux d'aide à l'emploi, sans avoir à passer par la bureaucratie du MEQ.

+ Améliorer la disponibilité de l'éducation des adultes dans les régions, notamment par la formation à distance, en modifiant les modes de financement des établissements.

Établir des normes nationales d'équivalence pour reconnaître plus rapidement les diplômes étrangers.

Garantir la transparence des liens entre les universités et le secteur privé.

Favoriser et soutenir les artistes amateurs et semi-professionnels par la création d'un réseau de coops d'artistes et la reconnaissance de leur statut.

Améliorer le statut de travailleur autonome afin de permettre aux artistes et professionnels d'obtenir des avantages sociaux et de déduire certains frais liés au travail.

Subventionner les projets de bibliothèques multimédia en région et regarnir les bibliothèques scolaires.

Mettre en place un programme d'échanges culturels à l'extérieur du Québec (basé sur le modèle de l'Office franco-québécois pour la jeunesse).

Offrir un financement récurrent sur 5 ans pour les organismes en service social (alphabétisation, insertion sociale, etc.).